

Réf: Dossier N° 097108

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SUPER VOLAILLE DE COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera  
palmeraie, Lot 7019, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER VOLAILLE DE COTE D'IVOIRE

»

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS

AGRICOLE

S FACBRICATION ET VENTE D'ALIMENTS DE BETAIL

VENTE DE POULETS

VENTE DE

POUSSINS

VENTE D'OEUFS

VENTE

POISSONS

VENTE

DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera  
palmeraie, Lot 7019, Ilot 02

Dirigeant(s) : M COULIBALY VAMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03154 du 11/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15603/GTCA/RC/2022 du 11/04/2022

